



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 8 octobre 2020 (18h30)
Espace Montgolfier - Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	44 + 1
Votants	:	55
Convocation et affichage	:	02/10/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Damien BAYLE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Romain EVRARD, Cécilia FARRE, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Assia BAÏBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémie FRAYSSE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Catherine MICHALON), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-346 - COHÉSION SOCIALE - COHESION SOCIALE - DESIGNATION
DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA MISSION LOCALE**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2020-216 du 23 juillet 2020.

Les missions locales ont pour vocation, en partenariat avec les collectivités territoriales et l'Etat, de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 26 ans non scolarisés, et de lutter contre l'exclusion.

Leur rôle est d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes qui se présentent à elles, en centrant leur intervention sur ceux qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle et sociale.

Dans ce cadre, Annonay Rhône Agglo, en lien avec son Centre intercommunal d'action sociale, agit en partenariat avec la Mission locale pour l'insertion des jeunes et la lutte contre l'exclusion.

Annonay Rhône Agglo doit désigner, dans ce cadre, 10 représentants, parmi son Conseil communautaire, pour siéger au Conseil d'administration de la Mission locale.

Le Président de la Mission locale, élu par le Conseil d'administration, est nécessairement un élu.

Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :

10 Conseillers titulaires :

Michel Sévenier
 Sylvie Bonnet
 Nicole Archier
 Nadège Couzon
 Maryanne Bourdin
 Thierry Lermet
 Hugo Biolley
 Sylvette David
 Catherine Michalon
 Brigitte Bourret

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DÉSIGNE en tant que représentants d'Annonay Rhône Agglo au sein de la mission locale, les conseillers suivants :

10 Conseillers titulaires :

Michel Sévenier
 Sylvie Bonnet
 Nicole Archier
 Nadège Couzon
 Maryanne Bourdin
 Thierry Lermet
 Hugo Biolley
 Sylvette David
 Catherine Michalon
 Brigitte Bourret

REÇU À LA
 SOUS-PRÉFECTURE
 DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

15 OCT. 2020

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 15/10/20
 Affiché le : 15/10/20
 Transmis en sous-préfecture le : **15 OCT. 2020**
 Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Le Président

Simon PLENET

